

**VILLE DE COURRIERES**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**SEANCE DU 08 AVRIL2024**

**L'an deux mil vingt-quatre le 08 avril**, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de **M. Christophe PILCH**, Maire, en suite de convocations en date du 29 mars 2024 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie et publié sur le site de la commune.

**Etaient présents** : C. PILCH, B. MONTURY, P. FROGET, F. THERET, D. BLOCQUET, B. DAF, M. FANION, C. MEHAIGNERY, D. DROISSART, E. HAURIEZ, P.COGET, B. LEFEBVRE, S. CORROYEZ, A.C LELEU, M.OULD RABAH, M. DESPREZ, R. LUCAS, P. MANIER, C. LESAGE, M. PRODEO, E. LAMBERT, E. LE TORIELLEC, J.DARLEUX, P. PICHONNIER, Patricia ROUSSEAU, J.M LHERNOULD, O.VERGNAUD (rejoint le conseil à 19h53)

**Etaient absents excusés et avaient donné procuration** : F. THIBERVILLE, D. JARRY, A. LE ROUX, Patrick ROUSSEAU, D.IANONNE, O.VERGNAUD, G.PAILLART.

Formant la majorité des Conseillers Municipaux en exercice, lesquels sont au nombre de 33.  
Madame Josiane DARLEUX a été élue secrétaire de séance.

**ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'ANNEE 2023 DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (24/11)**

Monsieur Christophe PILCH, Maire, ayant quitté la salle, le Conseil Municipal réuni sous la présidence Monsieur Bernard MONTURY, Premier Adjoint, informe l'assemblée que suite au vote par chapitre du compte administratif 2023, il y a lieu d'adopter les comptes administratifs de l'exercice 2023 pour le budget principal et les budgets annexes qui peuvent se résumer ainsi :

1- Budget Principal :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTE OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTE OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTE OU EXCEDENT
Résultats reportés		1 119 997,24 €	381 569,10 €		381 569,10 €	1 119 997,24 €
Part affectée à l'investissement					0,00 €	0,00 €
Opérations de l'exercice	15 192 075,67 €	15 768 631,80 €	2 522 979,46 €	2 019 206,27 €	17 715 055,13€	17 787 838,07€
Totaux	15 192 075,67 €	16 888 629,04 €	2 904 548,56 €	2 019 206,27 €	18 096 624,23€	18 907 835,31€
Résultat de clôture	0,00 €	1 696 553,37 €	885 342,29 €	0,00 €	0,00 €	811 211,08 €

2 - Budget annexe lotissement rue Raoul Briquet :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTE OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTE OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTE OU EXCEDENT
Résultats reportés		67,51 €		14 838,35 €	0,00 €	14 905,86 €
Part affectée à l'investissement					0,00 €	0,00 €
Opérations de l'exercice	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Totaux	0,00 €	67,51 €	0,00 €	14 838,35 €	0,00 €	14 905,86 €
Résultat de clôture	0,00 €	67,51 €	0,00 €	14 838,35 €	0,00 €	14 905,86 €

3 - Pour le Budget annexe lotissement Petits lots sud :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTE OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTE OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTE OU EXCEDENT
Résultats reportés			234 484,31 €		234 484,31 €	0,00 €
Part affectée à l'investissement					0,00 €	0,00 €
Opérations de l'exercice	265 635,09 €	307 100,09 €	207 580,09 €	234 484,31 €	473 215,18 €	541 584,40 €
Totaux	265 635,09 €	307 100,09 €	442 064,40 €	234 484,31 €	707 699,49 €	541 584,40 €
Résultat de clôture	0,00 €	41 465,00 €	207 580,09 €	0,00 €	166 115,09 €	0,00 €

4 - Pour le Budget Louisiane :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTE OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTE OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTE OU EXCEDENT
Résultats reportés			23 238,43 €		23 238,43 €	0,00 €
Part affectée à l'investissement					0,00 €	0,00 €
Opérations de l'exercice	94 607,12 €	94 607,12 €	94 607,12 €	23 238,43 €	189 214,24 €	117 845,55 €
Totaux	94 607,12 €	94 607,12 €	117 845,55 €	23 238,43 €	212 452,67 €	117 845,55 €
Résultat de clôture	0,00 €	0,00 €	94 607,12 €	0,00 €	94 607,12 €	0,00 €

5 - Pour le Budget annexe Cinéma le Travelling :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTE OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTE OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTE OU EXCEDENT
Résultats reportés		6 163,87 €		7 328,01 €	0,00 €	13 491,88 €
Part affectée à l'investissement					0,00 €	0,00 €
Opérations de l'exercice	112 341,43 €	110 389,89 €	4 290,44 €	4 289,74 €	116 631,87 €	114 679,63 €
Totaux	112 341,43 €	116 553,76 €	4 290,44 €	11 617,75 €	116 631,87 €	128 171,51 €
Résultat de clôture	0,00 €	4 212,33 €	0,00 €	7 327,31 €	0,00 €	11 539,64 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,  
Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Bernard MONTURY, Premier Adjoint,

ADOpte les comptes administratifs du budget principal et des budgets annexe du lotissement rue Raoul Briquet, du lotissement Petits lots sud et du cinéma Le Travelling,

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,

Christophe PILCH

**Voies et délais de recours**

Toute personne qui désire contester cette décision peut, soit saisir le Tribunal Administratif de Lille d'un recours contentieux dans les deux mois à compter de la publication de l'acte, soit saisir d'un recours gracieux l'auteur de la décision. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite). Dans les deux cas, le contestataire devra rédiger dans le délai imparti une lettre comportant ses nom, prénom et adresse, et accompagnée d'une copie de la décision contestée et exposant les motifs du recours, sous pli recommandé avec accusé de réception.